



Pension enfant qui souhaite changer de nom

Par Kaje

Bonjour j'aimerais savoir le temps de paiement de pension alimentaire pour un enfant adulte reconnu mais suite à divorce je ne l'ai vu qu'occasionnellement pendant toutes ses années. mais vu que sa mère est remariée et qu'il a été élevé par son beau père il souhaite changer de nom pour celui-ci, mais malgré mes demandes pour le voir depuis ses années, je n'ai eu l'occasion de le voir que pour des événements relatifs à l'argent quand sa mère veut qu'il es la dernière console, moto, scooter, , permis Noël anniversaire le reste de l'année, pas de visite possible car occupé. Je ne sais pas dans quel école il va, ses amis car n'ayant que des visites à ses moments là je ne poses pas trop de questions de peur de le braquer, dans quelques mois il aura changé de nom, dois-je continuer à payer la pension il aura 21 ans le mois prochain,
Merci

Par ESP

Bonjour

Une pension est due jusqu'à l'autonomie financière de l'enfant.

Pour toute demande, adressez-vous au JAF.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764[/url]